

**Message du 3 mars 2010 du Ministre J.C. Marcourt  
en réponse aux suggestions de méthode du 25 février de la CSC-Enseignement,  
de la CSC-SP et de la CNE concernant la suite des travaux de la Table-Ronde**

Le Ministre a bien pris connaissance de vos considérations méthodologiques relatives à la deuxième partie des travaux de la Table-Ronde et il tient à vous remercier vivement pour votre implication et celle de tous vos collègues de la CSC enseignement, de la CSC-SP et de la CNE dans les travaux de la Table-Ronde.

Comme le Ministre l'avait déjà évoqué dans son intervention initiale lors du lancement de la Table-Ronde en décembre dernier, le choix qui a été fait a été celui d'échanger le plus rapidement possible avec tous les acteurs de notre enseignement supérieur (qui sont sans doute ceux qui connaissent le mieux la réalité et la complexité du terrain) plutôt que de faire réaliser par des tiers une évaluation théorique a priori qui aurait pris certainement plusieurs mois. Les deux attitudes ne sont bien évidemment pas exclusives l'une de l'autre et le travail des différents groupes de travail, au cours de ces derniers mois, a largement montré que cette évaluation se construisait également et avant tout par les confrontations d'idées et de points de vue, multiples et variés, qui ont nourri les différents groupes.

S'agissant plus particulièrement de la méthodologie de travail et des balises qui devront guider les travaux tout au long des prochaines semaines, il nous paraît utile d'apporter les quelques précisions suivantes :

1. Les balises politiques sont bien évidemment fixées par la Déclaration de Politique Communautaire. Cette déclaration est l'acte politique qui unit les partenaires de la majorité et c'est à l'intérieur de celle-ci que le Ministre entend inscrire son action ;
2. Par ailleurs, et le Ministre en a fait état à plusieurs occasions, nous aurons également à nous inscrire dans des balises budgétaires délicates puisque, nous le savons, la Communauté Wallonie-Bruxelles est confrontée à l'une des situations budgétaires les plus difficiles de son histoire ;
3. S'agissant des balises toujours, le Ministre a, lors de son intervention de jeudi dernier, formulé un certain nombre de questions qu'il souhaite voir examinées prioritairement lors des prochaines semaines dans les différents groupes de travail. Sans être exclusives d'aucune autres, ces questions seront mises à l'ordre du jour des travaux par les co-présidents ;
4. Lors d'une réunion de travail qui s'est tenue jeudi midi avec les 12 co-présidents, il a été justement souligné qu'il convenait de mettre en place une méthodologie précise pour aboutir à la synthèse finale des travaux. Ainsi, sur proposition du recteur Rentier, il a été proposé que les 6 groupes de travail poursuivent leurs travaux tout au long de ce mois de mars et étoffent, chacun pour ce qui le concerne, les synthèses qui ont été présentées jeudi dernier. Dans la foulée, le cabinet rédigera le premier jet du rapport final qui sera ensuite finalisé par les 12 co-présidents avant d'être présenté aux différents groupes de travail et, in fine, au groupe plénier. Ce rapport final devra faire apparaître clairement les points d'accord et de compromis, mais il devra tout aussi clairement identifier les points d'achoppements et formuler, là où ce sera nécessaire, les différents choix possibles pour le devenir de notre enseignement supérieur ;
5. Parallèlement, Monsieur le Ministre a demandé aux secrétaires des différents groupes de travail d'identifier très précisément les parties du corpus légistique qui, au regard des propositions figurant dans les différents rapports intermédiaires, devront faire l'objet de modifications ;

6. Au terme des travaux, un débat parlementaire aura également lieu, comme annoncé, au sein de la commission "enseignement supérieur" du Parlement de la Communauté Wallonie-Bruxelles ;

7. S'agissant de l'échéance finale, si Monsieur le Ministre a rappelé sa volonté d'aboutir pour le printemps, il est aussi celui qui a souhaité ce large débat participatif qui est une première dans l'histoire de notre enseignement supérieur. Et eu égard à la richesse des échanges et des discussions, il sera toujours préférable de laisser les quelques jours nécessaires pour que tous les points de vue soient exprimés plutôt que de se figer dans un calendrier corseté qui pourrait être source de frustrations. Aucune date de clôture n'est donc arrêtée à ce stade et la volonté de Monsieur le Ministre est d'aller le plus loin possible dans l'expression et le rapprochement des points de vue, dans le dialogue, convaincu qu'il est qu'aucune réforme ambitieuse de notre enseignement supérieur ne se fera sans l'adhésion et la collaboration de celles et de ceux qui le construisent au quotidien.

J'espère que ces quelques précisions vous aurons apporté les éclaircissements souhaités.

Restant bien évidemment à votre entière disposition, je vous remercie à mon tour pour votre travail constructif à ce beau débat participatif.

Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Toni Pelosato  
(Chef de Cabinet du Ministre J.C. Marcourt)